



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : CHIRURGIE PEDIATRIQUE

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie pédiatrique

Pôle de rattachement : Femme et enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Docteur POUZAC-ARNOULD, [myriam.pouzac@chr-orleans.fr](mailto:myriam.pouzac@chr-orleans.fr)  
02 38 61 31 45

Composition de l'équipe médicale : Marion MARTEAU (PH orientation viscéral-urologie), Viviane WITTMAYER-MAITRE (PH orientation viscéral-urologie), Samya HARRAMI-MEZZINE (Praticien attaché orientation orthopédie), Prosper NIMPA-TEBOUGOU (Praticien attaché orientation orthopédie)

Nombre de lits : 15 dont 4 d'USC

Plateau technique : SAU pédiatrique avec 2 postes de déchoquage, radiopédiatrie 24/24, réanimation néonatale et pédiatrique, bloc opératoire avec 2 salles dédiées dont une urgence 24/24 avec anesthésiste dédié pédiatrie

Autres : service labellisé centre de compétence pour les atrésies de l'œsophage et les malformations anorectales.

Hôpital de recours régional dans le GHT

Maternité de niveau 3 (4990 naissances en 2017)

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Chirurgie viscérale, urologique et plastique, brûlés pédiatrique Pôle de rattachement : pôle Enfant Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Hubert Lardy, <a href="mailto:hubert.lardy@univ-tours.fr">hubert.lardy@univ-tours.fr</a> , 02 47 47 38 20 Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH (Pr Lardy), 2 PH (Dr Le Touze et Dr Villemagne), 1 PH à temps partagé avec le service des urgences (Dr Braïk) Nombre de lits : 20 dont 3 lits brûlés Nombre de places : 20 Plateau technique : Bloc opératoire comportant 8 salles équipées multidisciplinaires, 2 vacations robotiques / mois Autres : Unité de Chirurgie Ambulatoire pédiatrique de 12 boxes ou places
<b>5. Missions confiées</b>
Prise en charge des urgences, y compris chirurgie, consultations spécialisées, prise en charge néonatale conjointement avec réanimateurs des enfants porteurs de malformations chirurgicales, Participation aux staffs pluridisciplinaires (RCP, RMM...) Participation aux missions d'enseignement (internes, paramédicaux) Elaboration de publications et participation aux projets de recherche du pôle
<b>6. Les compétences à développer</b>
1. Spécificité du chirurgien pédiatre : multidisciplinarité (tête et cou, thoracique, viscéral, urologique...) et intégration au sein d'une équipe, tant équipe paramédicale et chirurgicale que travail avec anesthésistes, réanimateurs, pédiatres 2. Gestion de la relation avec les enfants et leur famille 3. Développement de la chirurgie robotique en chirurgie pédiatrique
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : Peut participer à hauteur d'une astreinte hebdomadaire à l'astreinte de senior de chirurgie pédiatrique - Au CHU de Tours : <b>Participation à l'astreinte opérationnelle de chirurgie viscérale pédiatrique et à la seniorisation chirurgicale des urgences pédiatriques.</b>
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Participation aux protocoles de recherche clinique en cours dans le service de Tours Participation à l'encadrement des étudiants hospitaliers (internes, externes) en partenariat et sous la responsabilité des universitaires du service
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Deux consultations par semaine pour alimenter une plage de demi-journée au bloc opératoire par semaine.
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Visioconférence bi mensuelle à mettre en place entre les deux équipes Outils de télé-médecine



## **ASSISTANT PARTAGE**

### **Discipline médicale : CHIRURGIE DIGESTIVE**

#### **1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil**

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### **2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### **3. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : Chirurgie Digestive Endocrinienne et Thoracique

Pôle de rattachement : Pole de Chirurgie

Chef de service : Dr Arnaud Piquard

Composition de l'équipe médicale : 6 praticiens hospitaliers dont un temps partiel. Deux chirurgiens thoraciques

Nombre de lits : 50

Nombre de places :

Plateau technique : Accès au bloc opératoire, 45 lits sur un étage d'hospitalisation et lits en UACA (unité d'ambulatoire) et en USC (Unité de soins continus)

Autres :

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Chirurgie Digestive, Oncologique et Endocrinienne, Transplantation Hépatique Pôle de rattachement : Pôle de Pathologies Digestives Chef de service : Ephrem SALAMÉ <a href="mailto:e.salame@chu-tours.fr">e.salame@chu-tours.fr</a> Composition de l'équipe médicale Nombre de lits : 70 Nombre de places : Plateau technique Autres :
<b>5. Missions confiées</b>
Chirurgie digestive de tous types : coelioscopie, urgences, chirurgie endocrinienne, chirurgie colo-rectale et sus méso-colique
<b>6. Les compétences à développer</b>
Coelioscopie, et chirurgie robotique
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : une astreinte hebdomadaire
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Enseignement auprès des internes, projet d'activité scientifique (article original, suivi d'études et participation à des bases de données nationales et internationales)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Sur le plan chirurgical, une vacation hebdomadaire et accès aux plages d'urgences (deux salles réservées aux urgences). Une à deux vacations de consultation par semaine
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : Diabétologie-Endocrinologie-Nutrition

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service Diabétologie-Endocrinologie-Nutrition

Pôle de rattachement : Médecine à Forte Consultation

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Elise MONGEOIS [elise.mongeois@chr-orleans.fr](mailto:elise.mongeois@chr-orleans.fr)  
02.38.22.98.35

Composition de l'équipe médicale : 5 PH (dont le chef de service), 1 Assistant, 3 Praticiens attachés (20%-40% et 50%), 2 Internes, 2 Externes

Nombre de lits : 14 + 2 chambres plombées

Nombre de places : 14 + 2 + 6/8 en HDJ

Plateau technique : échographe, consultations spécialisés pied diabétique, diabète gestationnel

Autres : Centre de Référence de PEC de l'Obésité (CSO)

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours Pr Maillot</b>
Nom du service médecine interne UF EDN Pôle de rattachement médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Pr Francois MAILLOT <a href="mailto:francois.maillot@univ-tours.fr">francois.maillot@univ-tours.fr</a> Composition de l'équipe médicale 1PUPH 3.5PH 1CCA Nombre de lits 12+3 Nombre de places Plateau technique Autres :
<b>5. Missions confiées</b>
Consultations de la spécialité en autonomie Prise en charge des patients hospitalisés avec 1 PH Encadrement des internes et externes
<b>6. Les compétences à développer</b>
Formation à l'échographie thyroïde/parathyroïde Prise en charge de tous les aspects de la spécialité Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : astreintes de service quotidiennes et week-end réparties entre les praticiens, demi-gardes aux urgences - Au CHU de Tours : astreintes de service
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Réunion inter-services et/ou RCP 1 fois/semaine Possibilité de développer un projet de recherche (cellule recherche dans l'établissement) Participation aux congrès nationaux/internationaux
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Echographe Centre Thyroïde (2 matinées/mois) Consultation Pied diabétique Consultation IDE/diabétologie-diabète gestationnel HDJ Obésité/chirurgie Bariatrique-Diabète Gestationnel
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Poste en nutrition (assistant/PH)
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Travaux scientifiques de publications en cours.



## **ASSISTANT PARTAGE** **Discipline médicale : HEMATOLOGIE**

### **1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil**

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

### **2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### **3. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : Hématologie clinique

Pôle de rattachement : Médecines interventionnelles

Chef de service: OCHMANN Marlène, tel 02 38 22 95 46

Composition de l'équipe médicale : 7 praticiens hospitaliers temps plein

Nombre de lits : 20 lits dans l'unité conventionnelle, 10 lits de soins intensifs

### **4. Présentation du service du CHU de Tours**

Nom du service : Service d'hématologie et thérapie cellulaire

Pôle de rattachement : Pôle de Cancérologie-Urologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Emmanuel GYAN, [emmanuel.gyan@univ-tours.fr](mailto:emmanuel.gyan@univ-tours.fr), 02 47 47 37 12

Composition de l'équipe médicale : 7 Praticiens Hospitaliers, un assistant spécialiste, un PU-PH

Nombre de lits : 27 lits dont 8 de secteur protégé et 6 à pression positive + 5 lits d'hospitalisation de semaine.

Nombre de places : 25 passages/jour en hospitalisation de jour

Plateau technique : complet dont réanimation, imagerie, recherche clinique.

Autres : Le CHU de Tours est le seul CHU de la Région Centre-Val-de-Loire. Le service d'hématologie et

thérapie cellulaire (HTC) assure l'animation d'un réseau régional public privé de prise en charge des hémopathies malignes, l'enseignement des étudiants en hématologie, et une activité de recherche clinique développée (100 à 150 inclusions/an dans des essais thérapeutiques) soutenue par 7 ETP de professionnels de recherche clinique.

Le service d'HTC est très implanté dans les groupes collaborateurs nationaux (Lysa, IFM, GFM, FILO, FIM, etc...) et travaille en réseau avec les centres de référence nationaux. Un projet d'extension du service est en cours afin de répondre aux besoins en hématologie intensive de la population de la Région Centre-Val-de-Loire.

La prise en charge globale des patients est rendue possible par la présence de nombreux soins de support (psychologue, art-thérapeute, assistante sociale, diététicienne, socio-esthéticienne, kinésithérapie, hypnothérapie, etc...) avec une volonté de travail en équipe dans le respect des compétences de chacun.

## 5. Missions confiées

Au CHR d'Orléans :

- Gestion des patients hospitalisés dans le secteur d'hématologie conventionnel (à savoir prise en charge de tout hémopathie maligne myéloïde ou lymphoïde), prise en charge des patients sous chimiothérapie, prise en charge diagnostique des hémopathies malignes et de toutes complications.
- Gestion des patients hospitalisés dans le secteur d'hématologie intensive. Prise en charge des patients nouvellement diagnostiqués de leucémie aigüe nécessitant une chimiothérapie intensive, prise en charge des aplasies et de leurs complications (environ 30 leucémies aiguës par an, 30 autogreffes par an)
- Gestion des patients hospitalisés en hôpital de jour pour validation de chimiothérapie ou autres thérapies (transfusions, immunoglobulines....)
- Activité de consultation polyvalente
- Participation aux réunions de concertations pluridisciplinaire hebdomadaire d'hématologie clinique
- Participation aux staffs hebdomadaire pluri professionnels et paramédicaux au sein du service afin d'améliorer la prise en charge globale des patients.
- Participation au comité autogreffe hebdomadaire en collaboration avec le CHU de Tours et au comité allogreffe mensuel en, collaboration avec l'Institut Gustave Roussy.
- Participation aux réunions des différents groupes coopérateurs (LYSA , FILO, IFM...)
- Participation aux différentes réunions de concertation de recours national avec les centres de références nationaux.

Au CHU de Tours :

- Prise en charge exploratoire et thérapeutique des anomalies de l'appareil hématopoïétique, en hématologie bénigne ou maligne.
- Inclusions dans les essais cliniques ouverts au CHU de Tours.
- Contribution à l'encadrement des étudiants et des internes.

## 6. Les compétences à développer

- Acquisition d'expérience clinique large en Hématologie comprenant le suivi de pathologies diverses,
- Mise en pratique des fondamentaux de l'annonce diagnostique et du suivi des patients touchés par des maladies graves et leurs proches
- Implication dans la recherche clinique en tant que co-investigateur voire investigateur principal dans les différents protocoles de recherche ouverts dans le service (institutionnel ou industriel)
- Possibilité d'une collaboration avec le laboratoire d'hématologie et l'université d'Orléans pour des projets de recherche fondamentale

## 7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : astreinte opérationnelles dans le service d'hématologie clinique à raison de 3 à 4 jours de semaines par mois et de un week-end tous les 2 mois  
Demi-gardes au service d'accueil des urgences (18h30-minuit) à raison d'une tous les 3 mois
- Au CHU de Tours : Contribution aux astreintes téléphoniques de nuit et aux astreintes de WE (au prorata de la quotité de temps).

## 8. Les valences (enseignement/ recherche)

- Enseignement auprès des internes et des externes au sein du service
- Participation aux visio-conférences en vue de la formation des internes de la région centre en collaboration avec le CHU de Tours
- Intérêt pour la recherche souhaitable (afin de développer la recherche clinique +/- la recherche fondamentale)



<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle de prélèvement médullaire en hôpital de jour</li> <li>- Plateau imagerie accessible</li> <li>- Cytogénétique sur place</li> <li>- Biologie moléculaire sur place</li> </ul>
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Poste de praticien hospitalier négociable
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
<p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Coopérations fortes existantes dans le cadre du groupe Hématocentre ; RCP de recours interrégionale par visioconférence tous les 15 jours ; soins gradués déjà organisés.



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : Hépatogastro-entérologie

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Hépatogastro-entérologie et Oncologie Digestive

Pôle de rattachement : Médecine Interventionnelle

Chef de service : Jean-Paul Lagasse, [jean-paul.lagasse@chr-orleans.fr](mailto:jean-paul.lagasse@chr-orleans.fr), 0238229639

Composition de l'équipe médicale : 9 PH ETP

Nombre de lits : 45

Nombre de places : 13

Plateau technique : Cholangiographie rétrograde endoscopique, ponction sous écho-endoscopie, manométrie 3D, Fibroscan, PBH transjugulaire, TIPS (courant 2019)

Autres :

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Hépatogastroentérologie Pôle de rattachement : Pôle pathologies digestives, hépatiques et endocriniennes. Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dominique PERROTIN - <a href="mailto:dominique.perrotin@univ-tours.fr">dominique.perrotin@univ-tours.fr</a> 02-47-47-59-65 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 5 PH, 1 PH mi-temps, 2 CCA, 2 assistants Nombre de lits : 36 lits Trousseau + 5 lits Bretonneau (oncologie) Nombre de places : 16 lits hôpital de jour Trousseau + hôpital de jour oncologie Bretonneau Plateau technique : endoscopie digestive. Autres : TIPS, biopsies hépatiques...
<b>5. Missions confiées</b>
CHRO = Visites de séniors du secteur d'hospitalisation (1 à 2 semaine) ; consultations d'hépatologie (souhait du candidat pressenti Mr Jeremy Tanneche qui finira son internat en Novembre 2019) ; une demi à une journée complète d'endoscopies sous anesthésie
<b>6. Les compétences à développer</b>
CHRO = Mr Jeremy Tanneche souhaiterait se former à la biopsie hépatique trans-jugulaire, à l'écho-endoscopie et à la vidéocapsule ; 3 techniques réalisées de façon courante au CHRO
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : astreintes opérationnelles de gastroentérologie (4 à 5 par mois)  - Au CHU de Tours : astreintes opérationnelles d'endoscopie
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
CHRO = Participation à l'encadrement des étudiants hospitaliers, option d'être investigateur d'essais cliniques ouverts dans le service notamment en hépatologie, option de poursuivre une activité de recherche fondamentale au CHU de Tours sur la base d'une journée par semaine
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
CHRO = accès à l'ensemble du plateau technique (cf 3), une demi à une journée complète d'endoscopies sous anesthésie au bloc opératoire
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
CHRO = possible, deux médecins du service d'HGE devant partir en retraite respectivement en 2011 et 2013 ; le médecin devant partir en 2011 a une activité orientée vers l'hépatologie, sur-spécialité vers laquelle Mr Jeremy Tanneche souhaite s'orienter
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Collaboration déjà en place notamment en hépatologie : par des visioconférences Tours-Orléans, hebdomadaires pour la transplantation hépatique, mensuelles pour RENATEN et MICI, bimensuelles pour PREDIG ; formation en cours d'un médecin du CHRO au TIPS au CHU de Tours ; suivi au CHRO à partir du 3 <sup>ème</sup> mois des patients transplantés au CHU de Tours ...



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Court séjour gériatrique

Pôle de rattachement : Pôle de médecine à forte consultation

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Eric MARCELLIN [eric.marcellin@chr-orleans.fr](mailto:eric.marcellin@chr-orleans.fr)

02 38 61 30 38

Composition de l'équipe médicale : 9,7 ETP

Nombre de lits : 65

Nombre de places :

Plateau technique : du CHR.

Autres : UMG intrahospitalière, six lits de soins palliatifs LISP, HDJ, hospitalisation programmée, consultation chute, consultation mémoire, évaluation oncogériatrique, évaluation préTAVI

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Médecine Gériatrique Pôle de rattachement Médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Marc Mennecart, <a href="mailto:m.mennecart@chu-tours.fr">m.mennecart@chu-tours.fr</a> , secrétariat 02 47 47 37 13 Composition de l'équipe médicale : 1 PU- PH / 2 ETP PH et 1 CCA sur le court séjour gériatrique 0,5 ETP PH et un 0,5 ETP assistant spécialiste sur l'équipe mobile gériatrique intra hospitalière 1 ETP PH sur l'Equipe mobile extra hospitalière (0,5 ETP gériatre et 0,5 ETP gérontopsychiatre) Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs Nombre de places : 25 Plateau technique : celui du CHU Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufiles)
<b>5. Missions confiées</b>
Gestion d'1 unité de 10 lits, participation à la consultation, (une demi journée par semaine), participation à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU) participation aux staffs de service, éthique. Participation à l'enseignement des internes (1 staff d'enseignement par semaine).
<b>6. Les compétences à développer</b>
Compétence gériatrique : appropriation de la démarche médicosychosociale avec prise en charge globale. Apprentissage de la responsabilité médicale d'un médecin senior, de la délégation à un interne. Vie en équipe médicale et paramédicale. Approche du lien ville hôpital, travail en réseau, territoire de santé. Apprentissage du fonctionnement avec les autres services. Au CHU : Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire. Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin –pharmacien), Maitriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés. Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique. Comprendre le concept de GHT. Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : Participation aux astreintes de week-end du service (une par mois), participation aux astreintes communes de nuit court séjour gériatrique/SSR, participation aux demi gardes au SAU (2 par semestre). - Au CHU de Tours : Une astreinte de sécurité en médecine gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre (appels des EHPAD, des médecins traitants et du SAU)
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Participation à l'enseignement des internes (1 staff d'enseignement par semaine). Possibilité de communications en congrès. Etude FITNESS en cours. Au CHU A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de Gériatrie. Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype / Veille documentaire hebdomadaire / Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Postes de PH vacant dans la filière gériatrique (Court séjour, SSR, Hébergement).
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé(e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Télé médecine : Téléconférence et Conférences hospitalo-universitaires



## **ASSISTANT PARTAGE**

### **Discipline médicale : MEDECINE INTERNE**

#### **1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil**

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### **2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### **3. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : MEDECINE INTERNE

Pôle de rattachement : MEDECINE FORTE CONSULTATION

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : BOUIBEDE FATMA mail fatma.bouibede@chr-orleans.fr  
TEL 0238613325

Composition de l'équipe médicale : 4 PH 1PHC et 1 assistant spécialiste

Nombre de lits : 32

Nombre de places :

Plateau technique : Radiologie conventionnelle et interventionnelle, Médecine nucléaire, service Biopathologie

Autres : hôpital de jour, visioconférence

#### **4. Présentation du service du CHU de Tours**

Nom du service : Médecine interne

Pôle de rattachement : Médecine

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : François MAILLOT, [francois.maillot@univ-tours.fr](mailto:francois.maillot@univ-tours.fr),  
0247473715

Composition de l'équipe médicale : 1 PUPH, 5 PH, 3 CCA

Nombre de lits : 50 (30 lits de médecine interne + 20 lits de post-urgences) + 10 lits saisonniers de novembre à mars

Nombre de places

Plateau technique

Autres : lits et places d'hôpital de jour, espace ambulatoire (créé en 2019)

<b>5. Missions confiées</b>
En priorité, activités de soins ambulatoires + participation à la permanence des soins
<b>6. Les compétences à développer</b>
Acquérir de l'autonomie dans la gestion des patients relevant de la médecine interne Travailler en équipe (médicale et paramédicale) Encadrer les étudiants de 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : participation à la consultation de semaine, prise en charge des patients en hôpital de jour  - Au CHU de Tours : <b>astreintes de week-ends</b>
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Participer à l'enseignement au sein du service (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Plateau radiologique et bioanapathologie
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Poste assistant plein temps voire praticien hospitalier
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Centre recours et d'expertise (visioconférence) pour la filière médicale et terrain de stage et de formation des internes



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : médecine légale et expertises médicales

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Unité Médico Judiciaire

Pôle de rattachement : Métiers de l'Urgence

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pierre TIXERONT

Mail : pierre.tixeront@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : en janvier 2019

- 1 ETP PH
- 1 interne de spécialité



Activités : centre de référence départemental médico-légal, l'Unité Médico Judiciaire assure une activité de victimologie et de thanatologie sur le secteur du tribunal de Grande Instance d'Orléans. Les examens sont effectués les jours ouvrés.

Plateau technique : des bureaux de consultation, une salle d'examen de corps avec sa salle de radiographie dédiée et des plages de scanner spécifiques, un laboratoire de toxicologie.

Autres : collaboration étroite avec l'Unité d'accueil des jeunes victimes (UAJV) et le Centre d'accueil des victimes d'agression sexuelle (CAVAS).

#### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Institut Médico-Légal

Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation médicale-Urgences

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Professeur Pauline SAINT-MARTIN

Mail : [p.saint-martin@chu-tours.fr](mailto:p.saint-martin@chu-tours.fr)

Tel : 02 47 47 75 55

Composition de l'équipe médicale : en janvier 2019

- 1 PU-PH
- 1 MCU-PH
- 1 assistant spécialiste
- 2,4 PH

Activités : centre de référence régional médico-légal, l'Institut médico-légal assure les examens de toutes les victimes de violences du département 24 heures sur 24 (violences physiques, sexuelles, psychologiques, maltraitance à enfants), les examens de personnes en garde à vue, les autopsies, examens de corps et levées de corps de 4 départements. Total d'environ 6000 actes annuels.

Plateau technique : un scanner dédié à l'activité médico-légal, une salle d'autopsie, un laboratoire d'anthropologie, des bureaux de consultation

#### 5. Missions confiées

L'assistant sera affecté à 80% aux UMJ du CHRO et à 20% à l'IML du CHU.

Il sera inscrit au DESC de médecine légale et expertises médicales.

Il effectuera :

- Au CHU de Tours et au CHRO, des consultations de victimes de violences comprenant l'accueil, l'information, l'orientation, le recueil des commémoratifs, le constat des blessures, les prélèvements médico-légaux, la rédaction du certificat médico-légal. Il assurera ensuite le lien avec les services d'enquête (gendarmerie, police) pour l'interprétation des constatations, la nécessité de demander des informations complémentaires, les conséquences médico-juridiques des lésions constatées. Toutes les consultations seront effectuées en autonomie, sauf celles concernant les victimes de violences sexuelles, qui sauf exception sont effectuées en binôme. Un médecin légiste plus expérimenté sera toujours à disposition de l'assistant pendant et/ou après la consultation pour un conseil et/ou la relecture du certificat.
- Au CHU de Tours, en autonomie, des examens des personnes en garde à vue dans les locaux de police et de gendarmerie
- Au CHU de Tours, des examens de corps en autonomie, et des autopsies en binôme avec un autre médecin légiste, en matière d'enquête décès et de mort criminelle

Il sera également accompagné vers une démarche d'autonomisation en matière d'expertise pénale, à savoir : rapports effectués à la demande des juges d'instruction, assistance aux reconstitutions, déposition en Cour d'Assises.

#### 6. Les compétences à développer

- Accueillir une victime de violences
- Délivrer un certificat médico-légal informatif et contributif
- Maîtriser les notions médico-juridiques : ITT, infirmité permanente
- Examiner une personne en garde à vue
- Pratiquer une autopsie médico-légale
- Etre capable de travailler en équipe et avec les intervenants extérieurs du milieu judiciaire
- Avoir des capacités d'adaptation en cas de situation d'urgence médico-judiciaire

<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : absence d'astreinte médico-légale.</li> <li>- Au CHU de Tours : astreinte médico-légale : examen des victimes de violences en cas d'urgence médico-légale et/ou procédurale, examen des personnes en garde à vue dans un périmètre géographique pré-établi, scènes de crime dans 4 départements (37,41,45,18)</li> </ul>
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
<p>ENSEIGNEMENT : axé sur 1) le dépistage des victimes de violences par le professionnel de santé, 2) le constat de décès</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En formation initiale : étudiants en médecine, élèves sages-femmes, infirmiers</li> <li>- En formation continue : tous les professionnels de santé</li> </ul> <p>RECHERCHE : axé sur 1) l'anthropologie médico-légale et notamment l'estimation de l'âge chez les sujets vivants, 2) la prise en charge des victimes de violences</p>
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bureau de consultation, une salle d'examen de corps.</li> </ul>
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
<p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
<p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
<p>Depuis la mise en place de la réforme du fonctionnement de la médecine légale en France, en janvier 2011, le chef de service des UMJ du CHRO vient une journée par semaine à l'IML du CHU pour pratiquer une activité de thanatologie. Les équipes de médecine légale des deux établissements ont donc un lien fort qui permettra une continuité et une homogénéisation de l'encadrement.</p>



## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : ODONTOLOGIE

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Unité de soins dentaires centre Hospitalier Régional d'Orléans

Pôle de rattachement : Chirurgie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Charlotte Gallazzini [charlotte.gallazzini@chr-orleans.fr](mailto:charlotte.gallazzini@chr-orleans.fr), tel : 02.38.74.47.22

Composition de l'équipe médicale : 1PHTP, 6 attachés hospitaliers, 2.5 assistantes

Nombre de lits : non définis

Nombre de places : 4 fauteuils dentaires

Plateau technique : panoramique dentaire et cone beam, fauteuils Adec, caméra 3D, accès bloc op

Autres : convention universitaire avec les facultés de chirurgie-dentaire de Nantes et Clermont-ferrand

Omnipratique (Prévention, soins conservateurs, prothèses, parodontologie, pédodontie, prise en charge soins spécifiques (adultes et enfants en situation de handicap)

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Antenne hospitalo-universitaire d'odontologie Pôle de rattachement : Reconstruction-Peau et morphologie-Appareil locomoteur  Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Frédéric DENIS, <a href="mailto:frederic.denis@chu-tours.fr">frederic.denis@chu-tours.fr</a> , 02 47 47 83 48 Composition de l'équipe médicale : 1MCUPH, 1PH TP, 2 assistants spé et 3 PA Nombre de lits : 50 Nombre de places 6 Fauteuils dentaires Plateau technique Bloc AG et télémedecine bucco-dentaire Autres : Conventions universitaires avec les facultés d'odontologie de Nantes et Clermont-Ferrand et affiliation à l'EA 75-05 Dermatologie buccale, parodontologie, chirurgie orale et soins de l'adulte en situation de handicap
<b>5. Missions confiées</b>
Soins, enseignements et recherche en odontologie et développement de l'odontologie hospitalière en région centre en cohérence avec le PRS et l'URPS chirurgiens-dentistes
<b>6. Les compétences à développer</b>
Collaborations inter-hospitalières et libérales dans les domaines du soin, de l'enseignement et de la recherche. Déploiement de la télémedecine bucco-dentaire de l'éducation-thérapeutique et de la promotion de la santé pour améliorer la santé orale des personnes en situation de handicap et de la population générale
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : Aux jours ouvrables de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi  - Au CHU de Tours : Aux jours ouvrables de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi puis prise en charge par le service des urgences du CHU
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Odontologie-CNU 56-02 et EA 75-05
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
A tours : Un fauteuil pour son activité + assistante dentaire et une plage de bloc opératoire et plateau de télémedecine
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
La télémedecine bucco-dentaire



## **ASSISTANT PARTAGE**

### **Discipline médicale : ORL**

#### **1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil**

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### **2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### **3. Présentation du service de l'établissement d'accueil**

Nom du service : ORL Chirurgie de la face et du cou

Pôle de rattachement : Chirurgie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Caroline SOIN

Composition de l'équipe médicale : 3 PH

Nombre de lits : 8 + UACA

Nombre de places :

Plateau technique : Explorations fonctionnelles complètes, robot chirurgical

Autres : Prise en charge des enfants de moins de 3 ans

#### **4. Présentation du service du CHU de Tours**

Nom du service ORL

Pôle de rattachement Tête et cou

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Morinière Sylvain, [moriniere@univ-tours.fr](mailto:moriniere@univ-tours.fr), 02 47 47 38 87

Composition de l'équipe médicale : 2 PUPH, 1 MCUPH, 2 PH, 1 CCA, 2 assistants partagés

Nombre de lits 15 HC, 4 ambulatoire

Nombre de places

Plateau technique Bloc opératoire 2 salles, unité d'exploration fonctionnelle, secteur de consultation

Autres :

<b>5. Missions confiées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultations pédiatriques et adultes</li> <li>- Astreintes opérationnelles</li> </ul> <p>CHU : Poste d'ORL médico-chirurgical</p>
<b>6. Les compétences à développer</b>
<p>Prise en charge chirurgicale et de consultations</p> <p>CHU : Chirurgie cervico-faciale, otologie, rhinologie, phoniatrie, exploration fonctionnelle, vertiges acouphène</p>
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : Astreintes opérationnelles</li> <li>- Au CHU de Tours : <b>Ne participe pas à la permanence des soins</b></li> </ul>
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
<p>CHU : Participation aux enseignements des étudiants en médecine de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle</p>
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
<p>Tout le plateau, plages dédiées au bloc en binôme avec un PH</p>
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
<p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
<p>OUI</p>
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
<p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail</p> <p>Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
<p>Contacts entre ces 2 équipes depuis de nombreuses années, participation à des réunions régionales commune, discussion régulière de dossiers de patients difficiles.</p> <p>Volonté d'accroître cette collaboration dans les années à venir</p>

## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : Chirurgie Orthopédique

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie Orthopédique et Traumatologie

Pôle de rattachement : Chirurgie Adulte

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Mazen ALI, mazen.ali@chr-orleans.fr, 02 38 22 96 11

Composition de l'équipe médicale : 4 PH, 1 Assistant partagé

Nombre de lits : 40

Nombre de places : 40

Plateau technique :

Autres :

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : Orthopédie 1 Pôle de rattachement : Reconstruction Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Luc FAVARD, <a href="mailto:luc.favard@univ-tours.fr">luc.favard@univ-tours.fr</a> 02 47 47 59 05 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 3 PH, 2 CCA Nombre de lits : 48 Nombre de places : aucune Plateau technique : Complet, correspondant à celui d'un CHU Autres :
<b>5. Missions confiées</b>
Participation à la permanence des soins en prenant des gardes sur place. Consultation de révision et de première fois. Interventions programmées d'orthopédie courante et participation au reste de garde.
<b>6. Les compétences à développer</b>
Maîtrise des principales interventions d'orthopédie. Acquisition de l'expérience nécessaire à la prise en charge des traumatismes de l'appareil moteur Amélioration des gestes plus techniques comme ceux de l'arthroscopie.
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : Astreinte opérationnelle : 3 par mois environ  - Au CHU de Tours : Chef de service CHU de Tours En alternance, tous les 15 jours, avec participation à toutes les activités du service (permanence des soins, blocs, consultations, visites, staff)
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Implication dans la recherche clinique et dans l'enseignement des internes
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Bureau personnel, une journée de consultation par semaine, un à deux jours de bloc par mois.
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Oui, poste de PH vacant
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
PET : en fonction des modalités de partage du temps de travail
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Existence d'un poste équivalent depuis un an si bien qu'il n'y aura plus de « gap » dans un service comme dans l'autre puisque les deux assistants seront en alternance soit à Tours, soit à Orléans. Passage du candidat dans le service d'accueil lors de la réalisation de sa maquette ce qui veut dire une bonne connaissance des locaux et des équipes.





## ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Court séjour gériatrique

Pôle de rattachement : Pôle de médecine à forte consultation

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Eric MARCELLIN [eric.marcellin@chr-orleans.fr](mailto:eric.marcellin@chr-orleans.fr)

02 38 61 30 38

Composition de l'équipe médicale : 9,7 ETP

Nombre de lits : 65

Nombre de places :

Plateau technique : du CHR.

Autres : UMG intrahospitalière, six lits de soins palliatifs LISP, HDJ, hospitalisation programmée, consultation chute, consultation mémoire, évaluation oncogériatrique, évaluation préTAVI

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service : SSR Gériatrique Ermitage Pôle de rattachement : médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD, <a href="mailto:V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr">V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr</a> , secrétariat 02 47 47 38 42 Composition de l'équipe médicale 4 PH en SSR gériatrique Nombre de lits : 96 Nombre de places : 96 Plateau technique : celui du CHU Consultation : Oncogériatrie Autres : filière gériatrique complète dont MCO et EMG ((Dr Marc Mennecart, CMRRR (Dr Emilie Beaufiles) et lien étroit avec l'EHPAD de l'Ermitage (Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD) sur le même site
<b>5. Missions confiées</b>
Gestion d'1 unité de 10 lits, participation à la consultation, (une demi-journée par semaine), participation à l'astreinte téléphonique (réponse aux appels des médecins de ville et du SAU) participation aux staffs de service, éthique. Participation à l'enseignement des internes (1 staff d'enseignement par semaine).
<b>6. Les compétences à développer</b>
Compétence gériatrique : appropriation de la démarche médicosychosociale avec prise en charge globale. Apprentissage de la responsabilité médicale d'un médecin senior, de la délégation à un interne. Vie en équipe médicale et paramédicale. Approche du lien ville hôpital, travail en réseau, territoire de santé. Apprentissage du fonctionnement avec les autres services. Au CHU :Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale. Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et savoir initier les traitements (binôme médecin –pharmacien), Maitriser la notion de balance bénéfiques /risques dans la prise en charge des patients âgés Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients Comprendre le concept de GHT. Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique et avec les autres services du CHU. Apprendre à encadrer les étudiants et internes. Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : Participation aux astreintes de week-end du service (une par mois), participation aux astreintes communes de nuit court séjour gériatrique/SSR, participation aux demi gardes au SAU (2 par semestre). - Au CHU de Tours : Gestion du SSR et de l'EHPAD le samedi matin en alternance avec les autres PH
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Participation à l'enseignement des internes (1 staff d'enseignement par semaine). Possibilité de communications en congrès. Etude FITNESS en cours. Au CHU : A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de Gériatrie. Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype. Veille documentaire hebdomadaire. Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Postes de PH vacant dans la filière gériatrique (Court séjour, SSR, Hébergement).
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Télé médecine : Téléconférence et Conférences hospitalo-universitaires



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : Urgences pédiatriques

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : urgences pédiatriques médico- chirurgicales

Pôle de rattachement : pôle femme enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Anne Rancurel tel DECT 75271, [anne.rancurel@chr-orleans.fr](mailto:anne.rancurel@chr-orleans.fr)

Composition de l'équipe médicale : 4 chirurgiens coté chir + 1 pédiatre urgentiste polyvalent + 1 médecin généraliste coté pédiatrie + 1 pédiatre cote pédiatrie + pédiatres du pôle + 4 internes (1 par jour de chaque côté) : 1 interne Med générale + 3 DES d'urgence + 2 FFI

Nombre de lits : HTCD 8 LITS

Nombre de passages : 38500/ an

Plateau technique : urgences côté chir + urgences médicales + 1SAUV + HTCD

#### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service Urgences pédiatriques

Pôle de rattachement Enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Yves Marot, [y.marot@chu-tours.fr](mailto:y.marot@chu-tours.fr), tel : 02 47 47 91 03

Composition de l'équipe médicale : 7 ETP : 6 PH (3 pédiatres, 2 chirurgiens, 1 urgentiste) 2 assistants spécialistes

Nombre de lits 8 lits UHCD

33000 passage/an : 50% médecine, 50% chirurgie

<b>5. Missions confiées</b>
CONSULTATIONS MEDICO-CHIRURGICALES PEDIATRIQUES ? GESTION LITS D4 HOSPITALISATION HTCD + prise en charge des DECHOCAGES
<b>6. Les compétences à développer</b>
Circuit court à développer Polyvalence de l'équipe médicale sur tous les secteurs
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : présence d'une PDS en renfort hivernal sur les dimanches de décembre à mars assurée par des médecins libéraux pédiatres et généralistes</li> <li>- Présence journalière : cote chir : 1 senior pdt 24 h +1 senior 10h / 20 h +1 interne Cote ped : 1 senior + 1 FFI + 1 interne + renfort d' 1 pédiatre du pole pour l' HTCD</li> <li>Présence garde : 1 senior + 1 interne des deux cotés</li> <li>- Au CHU de Tours :</li> </ul>
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Staff quotidiens médicaux, staff quotidiens à mettre en place coté chirurgie + cours aux internes + présentations mensuelles staff de pédiatrie en collaboration avec les pédiatres libéraux + staff mensuel des urgences medico- chir + thèses des internes
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Ordinateurs , dossiers informatisés , PACS pour radio SAUV : respirateur babylog, monal optiflow chariots d'urgences institutionnels et présence d'un chariot de déchocage En attente : appareil d'échographie + CRP capillaire
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé</b>
4.5 ETP COTE CHIR (autonomie des gardes 4 chir + ped urgentiste polyvalent) 4.5 ETP COTE MED (Actuellement 2,5 ETP), recrutement en cours (gardes assurées par les médecins coté pédiatrie + pédiatres du pole) 1 autre interne DES d'urgence
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
STAFFS et présence d'interactions entre les deux équipes



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : Médecine d'Urgence

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : SAU Adulte

Pôle de rattachement : Métiers de l'urgence

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Anne MALET, [anne.malet@chr-orleans.fr](mailto:anne.malet@chr-orleans.fr), 02 38 22 97 73

Composition de l'équipe médicale : 18 PH, 4 assistants, 1 CCA mutualisé avec SAMU/SMUR

Nombre de lits : 20 lits porte

Nombre de places :

Plateau technique : SAUV 4 places - TDM - IRM

Autres :

#### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Département de Médecine d'Urgence (DMU)

Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation-Urgences (NRU)

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Saïd LARIBI, 02 47 47 81 09 - [s.laribi@chu-tours.fr](mailto:s.laribi@chu-tours.fr)

Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 2 CCA, 31 PH/PHC, 8 assistants

Nombre de lits : UHCD : 18

Nombre de places : 27

Plateau technique : TDM/IRM - Chirurgie - Échographie - coronarographie - Thrombolyse/Thrombectomie

Autres :

<b>5. Missions confiées</b>
Prise en charge des urgences médico-chirurgicales dont urgence vitale Participation à l'activité des différents secteurs et lits porte Missions soins (Urgences/SAMU-SMUR)
<b>6. Les compétences à développer</b>
Acquisition d'une autonomie dans l'évaluation de l'urgence, la prescription des examens complémentaires et des traitements, décisions d'orientation. Autonomie dans la prise en charge des Urgences Leadership dans la coordination de l'équipe
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : au minimum, 2 séniors urgentistes 24h/24h dont un expérimenté (l'assistant partagé est systématiquement en porte avec un PH expérimenté du service)  - Au CHU de Tours : Gardes senior Urgences/SAMU-SMUR
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Proposition à participer à des travaux de recherche. Staffs Encadrement des internes et des externes au lit du malade - séances de bibliographie
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Plateau technique conséquent. Stage de 3 jours au bloc pédiatrique. Stage de 3 jours en salle de naissance
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Plusieurs postes vacants
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
Distance géographique importante - Bon relationnel entre les chefs de service des urgences de la région.



## ASSISTANT PARTAGE

### Discipline médicale : Urologie

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3<sup>e</sup> IRM, le 2<sup>e</sup> TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1<sup>er</sup> employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie urologique et andrologie

Pôle de rattachement : Chirurgie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Nicolas BRICHART, [nicolas.brichart@chr-orleans.fr](mailto:nicolas.brichart@chr-orleans.fr), 0238514626

Composition de l'équipe médicale : 4 PH temps plein

Nombre de lits : 15

Nombre de places : 20

Plateau technique : Robot chirurgical, coelioscopie, urétéroscopie souple avec laser, laser de prostate, LEC, curiethérapie

Autres :

<b>4. Présentation du service du CHU de Tours</b>
Nom du service UROLOGIE Pôle de rattachement CANCERO UROLOGIE Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Pr Franck BRUYERE, <a href="mailto:f.bruyere@chu-tours.fr">f.bruyere@chu-tours.fr</a> , 0234389542 Composition de l'équipe médicale 2 PUPH , 2 PH, 2 CCA, 2 assistants partagés Nombre de lits 20 HC + 4 ambulatoire Nombre de places Plateau technique : robotique, laser greenlight, ureteroscopie souple, biopsie fusion image, curietherapie Autres :
<b>5. Missions confiées</b>
Pratique clinique, astreintes urologie et prélèvement multi-organes, consultation avancée, enseignement, recherche
<b>6. Les compétences à développer</b>
Technique chirurgicales, savoir-être médical
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil :  - Au CHU de Tours : 1 astreinte opérationnelle
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
Enseignement (Internes/IDE/IBODE/kiné/manips radio) et recherche encouragés (études institutionnelles/PHRC...)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
Une vacation ½ d'urologie/semaine au bloc operatoire + accès au robot/LEC/curietherapie 2 demi journées de consultations/semaine
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
Poste de PHC à discuter 2-3 ans après
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>